

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent
RÉCLAMES 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34 et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

De CAHORS à LIBOS				De LIBOS à CAHORS				De CAHORS à MONTAUBAN				De MONTAUBAN à CAHORS				De CAHORS à CAPDENAC				De CAPDENAC à CAHORS							
Omnibus	Poste	Omnibus		Omnibus	Poste	Omnibus		Omnibus	Omnibus	Omnibus		Omnibus	Omnibus	Omnibus		Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus		Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	
CAHORS. — D.	6 ^h 25	12 ^h 47	5 ^h 53	PARIS. — D.	30 ^h	30 ^h	7 ^h 30 m	CAHORS. — D.	4 ^h 42	11 ^h 11	5 ^h 25	TOULOUSE. D.	5 ^h 20	10 ^h 33	4 ^h 40	CAHORS. — D.	7 ^h 40	11 ^h 30	5 ^h 10	CAPDENAC. D.	7 ^h 45	11 ^h 30	5 ^h 10	CAHORS. — D.	11 ^h 40	11 ^h 40	5 ^h 10
Mercure.	6 41	1 14	6 19	— Express.	8	30	7 30 m	Sept-Ponts.	4 53	11 11	5 37	BORDEAUX. »	» » »	» » »	» » »	Cabesut, halte	7 48	11 40	5 19	Lamadelleins.	7 50	11 44	5 21	Mercure.	11 40	11 40	5 19
Parnac.	6 54	1 23	6 19	BORDEAUX. »	» » »	» » »	» » »	Cieureac.	5 11	11 29	5 57	» » »	» » »	» » »	» » »	Arcambal.	8 11	12 15	5 28	Toirac.	8 10	12 8	5 24	Mercure.	12 15	12 15	5 28
Luzoch.	7 3	1 34	6 28	M-Libos. — D.	8 40	8 40	» » »	Labenneque.	5 20	11 39	6 11	» » »	» » »	» » »	» » »	Saint-Géry.	8 18	12 18	5 44	Montbrun, hal.	8 20	12 20	5 43	Mercure.	12 18	12 18	5 44
Castellane.	7 18	1 47	6 44	Famel.	8 48	8 48	» » »	Montpeyal.	5 21	11 39	6 11	» » »	» » »	» » »	» » »	Calvignac, hal.	8 45	1 5	6 9	Cajarc.	8 31	12 42	5 53	Mercure.	12 55	12 55	6 6
Pay-l'Évêque.	7 31	1 59	6 58	M-Libos. — D.	8 48	8 48	» » »	Borron.	5 45	11 52	6 25	» » »	» » »	» » »	» » »	St-Cirq, halte.	8 42	1 13	6 6	Calvignac, hal.	8 45	1 5	6 9	Mercure.	1 13	6 6	6 6
Duravel.	7 43	2 2	7 8	Famel.	8 48	8 48	» » »	Causse.	5 55	12 16	6 42	» » »	» » »	» » »	» » »	St-Martin-Lab.	8 53	1 25	6 16	St-Martin-Lab.	8 54	1 16	6 18	Mercure.	6 16	6 16	6 16
Solurac-Touzac.	7 53	2 22	7 18	Duravel.	9 10	9 10	» » »	Réalville.	6 5	12 26	7 8	» » »	» » »	» » »	» » »	St-Cirq, halte.	9 3	1 30	6 31	St-Cirq, halte.	9 3	1 30	6 31	Mercure.	6 31	6 31	6 31
Solurac-Touzac.	8 6	2 29	7 32	Pay-l'Évêque.	9 19	9 19	» » »	Albias.	6 13	12 34	7 18	» » »	» » »	» » »	» » »	Calvignac, hal.	9 4	1 43	6 26	Conduché.	9 11	1 45	6 38	Mercure.	6 26	6 26	6 26
Famel.	8 13	2 35	7 39	Pay-l'Évêque.	9 34	9 34	» » »	Ponneuve.	6 22	12 43	7 28	» » »	» » »	» » »	» » »	St-Martin-Lab.	9 17	1 50	6 36	Saint-Géry.	9 25	2 12	6 51	Mercure.	6 36	6 36	6 36
M-Libos. — A.	8 13	2 35	7 39	Gastalfranc.	9 34	9 34	» » »	Montauban. A.	6 39	1 10	7 45	» » »	» » »	» » »	» » »	Calvignac, hal.	9 23	2 23	6 51	Vers.	9 34	2 29	7 9	Mercure.	6 51	6 51	6 51
BORDEAUX. »	8 13	2 35	7 39	Luzoch.	9 47	9 47	» » »	BORDEAUX. »	10 40	6 05	» » »	» » »	» » »	» » »	» » »	Cajarc.	9 37	2 36	7 1	Arcambal.	9 44	2 46	7 9	Mercure.	7 1	7 1	7 1
PARIS. — A.	11 46	4 18	2 49	Parnac.	9 57	9 57	» » »	TOULOUSE. A.	8 25	3 55	9 41	» » »	» » »	» » »	» » »	St-Cirq, halte.	9 44	2 36	7 1	Cabesut, halte.	9 56	3 9	7 22	Mercure.	7 22	7 22	7 22
				Mercure.	10 9	10 9	» » »					» » »	» » »	» » »	» » »	Lamadelleins.	9 58	3 27	7 14	CAHORS. — A.	10 6	3 20	7 31	Mercure.	7 31	7 31	7 31
				CAHORS. — A.	10 25	5 1	10 47									CAPDENAC. A.	10 14	3 27	7 27								

Cahors, le 30 Septembre

NOUVELLES POLITIQUES

M. Grévy. — Il se confirme que le président de la République quittera Mont-sous-Vaudrey lundi prochain, 4 octobre, pour rentrer définitivement à Paris. Un conseil des ministres serait tenu, le lendemain, à l'Élysée.

Rentrée des Chambres. — Le décret de convocation des Chambres pour le 14 octobre a été signé par M. de Freycinet avant son départ pour Toulouse et envoyé mardi soir à Mont-sous-Vaudrey pour qu'il soit soumis à la signature du président de la République. Il sera publié jeudi ou vendredi au Journal officiel.

La commission du budget. — La commission du budget a repris ses travaux et a continué la discussion générale du budget. La séance a été tout entière consacrée à examiner les divers systèmes qu'on pourrait substituer à celui du ministre des finances pour établir l'équilibre du budget de 1887.

On sait que, par un tableau qu'il avait communiqué à la commission, M. Sadi-Carnot avait établi que si, d'une part, on renonçait à convertir 466 millions d'obligations sexennaires en 3 0/0 perpétuel et si on maintenait le budget extraordinaire, et, si d'autre part, on renonçait à la surtaxe sur les alcools, on se trouvait en présence d'une insuffisance de recettes de 104 millions.

Toutefois, dans ses prévisions de recettes, M. Sadi-Carnot admettait, comme acquise, la suppression du privilège des bouilleurs de cru, estimant à 20 millions le bénéfice que le Trésor devait retirer de cette mesure.

La commission a, on s'en souvient, précisément repoussé la conversion des obligations sexennaires et le maintien du budget extraordinaire. De plus, elle a voté en principe la suppression du privilège des bouilleurs de cru. On se trouvait donc dans la situation prévue par la note ministérielle, c'est-à-dire en présence d'un déficit de 104 millions.

Cinq systèmes ont été présentés par M. Wilson, Leguay, Casimir Périer, Camille Dreyfus et Saint-

Prix. Disons de suite que ces cinq systèmes ont un point commun. Ils admettent tous que l'évaluation du rendement des bouilleurs de cru a été estimée trop au-dessous de la réalité : il doit être au moins du double et, en conséquence, tous font figurer dans leurs prévisions des recettes un supplément provenant de ce chef. De même, trois systèmes font entrer en ligne de compte un supplément de ressources provenant de la majoration du rendement basée sur les blés étrangers, que les prévisions du ministre fixent à un chiffre trop bas.

La commission n'a pris aucune résolution. Elle n'a opté en faveur d'aucun système. Elle ne statuera que samedi prochain.

Voici comment elle a réglé l'ordre de ses travaux pour cette semaine :

Mardi, budget de la guerre; jeudi, audition du ministre des postes et télégraphes; vendredi, audition du syndicat général des boissons; samedi, achèvement de la discussion générale et nomination du rapporteur général.

L'ambassadeur de Berlin. — M. Jules Herbette, ambassadeur de France à Berlin, ira prendre possession de son poste dans une quinzaine de jours.

A Madagascar. — Un journal du matin croit savoir que le gouvernement a pris toutes les précautions, afin de parer aux éventualités qui peuvent se produire à Madagascar. Dans le cas où il faudrait envoyer des renforts, il n'y aurait qu'à donner des ordres d'embarquement; les transports seront prêts et les troupes à embarquer sont déjà désignées.

Le Figaro croit qu'il est impossible d'établir notre autorité à Madagascar sans envoyer dans cette île un corps d'occupation.

Le Gaulois dit que, pour régler l'affaire de la banque anglo-malgache, il faudrait simplement racheter la concession à King-Do.

Nouvelles-Hébrides. — Suivant une dépêche anglaise, les Français auraient établi un troisième poste militaire aux Nouvelles-Hébrides.

ESPAGNE

Madrid, 27 septembre.

Le conseil de guerre sera présidé par le général Yamir.

Sur le refus de M. Salmeron, le général Villacampa a choisi comme défenseur le général Olowlor, qui a également refusé.

Le capitaine général des Baléares s'est suicidé.

Une bande de trente hommes a fait son apparition dans les montagnes de la province de Gérone, près d'Espinabell.

Poursuivie par les troupes chargées de la surveillance des villages dans les provinces de Gérone et de Lérida, la bande s'est réfugiée sur le territoire français.

Un sergent, impliqué dans le mouvement du 19 courant, a été arrêté à la Granja.

Le Matin assure que tous les carlistes résidant à Paris sont partis depuis deux ou trois jours pour la frontière espagnole.

La Voz de Galicia raconte que les autorités militaires, ayant appris l'existence d'une conspiration dans un bataillon de chasseurs tenant garnison à la Corogne, ont fait arrêter quatre sous-officiers et un cornette. Une instruction est ouverte sur cette affaire.

Les amis du gouvernement démentent le bruit de la prochaine formation d'un nouveau cabinet, sous la présidence du maréchal Campos, composé de membres de la droite, du parti libéral et de conservateurs.

On considère comme plus probable l'entrée du maréchal dans le cabinet actuel, et même avant la réunion des Cortès, si l'influence de la droite finit par triompher et si on ajourne toutes les réformes pour appliquer une politique de répression contre les républicains. Dans ce cas, M. Vega de Armijo prendrait le portefeuille des affaires étrangères.

LA QUESTION BULGARE

On télégraphie de Sofia que le général Kaulbars a remis au gouvernement bulgare une note d'après laquelle le gouvernement russe considère que la convocation d'une grande assemblée sans une longue période électorale serait illégale et que, par conséquent toutes les décisions que cette assemblée pourrait prendre seraient non avenues.

Le général Kaulbars a donné les conseils suivants au gouvernement bulgare : 1^o ajourner les élections le plus tard possible, pour permettre au pays de sortir de l'état de troubles et pour donner à la période électorale une durée suffisante, sans laquelle le pays ne peut se prononcer librement; 2^o lever immédiatement l'état de siège; 3^o mettre en liberté les personnes incarcérées pour l'affaire du coup d'État.

Le gouvernement bulgare va tenir conseil pour répondre aux demandes du général Kaulbars.

Bucharest, 27 septembre.

Un télégramme de Berlin, publié par le Morning-Post, d'après lequel la mission de M. Stourdza à Vienne et à Berlin aurait pour but de préparer une confédération des Etats des Balkans, sous la direction du roi de Roumanie et d'après lequel M. Stourdza aurait reçu l'assurance que l'Allemagne et l'Autriche ne consentiraient pas à l'occupation russe en Bulgarie, contient des assertions absolument inexacts.

Manœuvres de l'armée allemande.

On télégraphie de Berlin, 27 septembre, à la Gazette de Cologne :

On affirme, dans les cercles militaires, que plus de cent officiers français, en tenue civile, ont assisté aux manœuvres de l'armée allemande en Alsace-Lorraine. On dit que le ministre de la guerre n'a pas ignoré ce fait, mais qu'il n'a pas voulu que l'on créât des difficultés à ces officiers.

Cette conduite a produit partout la plus favorable impression et a contribué, en particulier, à diminuer la tendance presque malade que les Français ont à voir partout des espions.

La statue de Bartholdi.

New-York, 27 septembre.

Le Congrès n'ayant pas voté de crédit pour la réception des citoyens français lors de l'inauguration de la statue de M. Bartholdi, la Liberté éclairant le Monde, le président Cleveland ne leur adressera pas des invitations officielles, mais des invitations seront adressées, au nom et par ordre de la commission qui est chargée de l'érection du monument. L'inauguration aura lieu le 28 octobre.

Choléra.

Un journal japonais annonçait à la date du 20 août, d'après une lettre reçue de

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

FARANDOLE

PAR JULES DE GASTYNE

DEUXIEME PARTIE

XI

PÈRE ET FILS

Le gommeux aperçut un fiacre qui passait à vide sur la chaussée, il lui fit signe.

Le véhicule s'approcha.

— Où allez-vous ? demanda Anatole en se tournant vers son père, resté tout rêveur sur les bords du trottoir.

— Chez moi, répondit laconiquement le banquier.

Gaudru fils se pencha vers le cocher.

— Aux Folies, cria-t-il. Vous vous arrêterez rue de Richelieu.

— Bien, monsieur.

Le père et le fils montèrent dans la voiture.

— Tu ne rentres pas, toi ? demanda le banquier.

Gaudru fils poussa un cri de surprise.

— A dix heures !... p'pa ! Vous n'y pensez pas... Mes amis me croiraient déjà marié !

Le père ne répondit pas. Il se rencoigna dans le véhicule, qui partit à fond de train.

XII

LA RÉPONSE DE WILHELMINE

Après le départ des deux Gaudru, et pendant qu'ils avaient dans l'avenue des Champs-Élysées l'édifiante conversation que nous avons rapportée, le comte de Grüber et sa fille étaient restés seuls.

Le premier paraissait nerveux. Il s'était aperçu de la mauvaise impression produite par son candidat et il en était inquiet. Il avait allumé une cigarette et la fumait à bouffées précipitées, en marchant à grands pas. La jeune fille paraissait plus triste encore que de coutume, car elle sentait qu'une explication décisive allait avoir lieu, et elle attendait avec anxiété que son père parlât... Une gène régnait.

Tout à coup le comte cessa de marcher, et, regardant la jeune fille bien en face, de son regard dur qui avait des reflets métalliques :

— Vous allez avoir seize ans, Wilhelmine.

— Oui, mon père, répondit timidement la jeune fille.

— Il est temps de penser à vous établir, et j'y ai songé.

Le comte parlait avec embarras, cherchant ses mots.

La jeune fille avait tressailli.

— Pourquoi vous presser, mon père ? dit-elle... Je suis heureuse auprès de vous... Je vous gêne donc ?

Le comte fronça le sourcil.

— Vous ne me gênez pas précisément, répondit-il, mais il y a des moments où votre présence m'embarrasse... Je ne puis m'absenter quand je le désirerais... Puis, c'est pour votre bien... Vous ne pouvez pas non plus vivre constamment

seule comme vous le faites... mes occupations m'éloignent de vous... Ce n'est ni agréable ni convenable.

— Je vous assure que je ne m'en plains pas, répliqua Wilhelmine. Je ne m'ennuie pas seule.

M. de Grüber fit un mouvement d'impatience.

— Il faut pourtant, dit-il d'un ton brusque, que vous songiez à vous marier ? Vous ne pouvez pas rester fille toute votre vie !

La jeune fille était toute pâle...

— Je ne me marierai pourtant pas, répliqua-t-elle d'un ton ferme.

Le comte bondit de surprise.

— Pourquoi cela ? demanda-t-il. En voilà une fantaisie !

— Ce n'est pas une fantaisie. C'est une résolution prise depuis longtemps, répondit tranquillement la jeune fille, une résolution dont personne ne me fera partir.

M. de Grüber avait senti ses lèvres pâlir de colère. Un feu sombre s'était allumé dans ses yeux.

— Vous avez au moins une raison, reprit-il d'une voix qu'il s'efforçait de maintenir calme, pour expliquer ce singulier caprice ?...

— Certainement, répliqua Wilhelmine avec assurance.

— Vous me ferez l'honneur de me l'apprendre ? demanda le comte, sardonique, menaçant, dont les phrases sifflaient sur ses lèvres minces...

— Je veux connaître ma mère, riposta la jeune fille d'une voix calme.

M. de Grüber avait fait un soubresaut d'effroi, comme s'il avait vu tout à coup un précipice s'ouvrir sous ses pas.

— Que voulez-vous dire ? bégaya-t-il en cherchant à reprendre son sang-froid. Votre mère, vous l'avez connue. Elle est morte ! Vous avez assisté à son enterrement. Vous l'avez pleurée.

— Ce n'était pas ma mère, dit Wilhelmine.

— Qui vous a fait ce conte ?

— Personne... Je l'ai sentie là.

La jeune fille montra son cœur.

Le comte avait repris sa marche agitée à travers le salon. Il était déconcerté, atterré. Il était si loin de s'attendre à cela ! Où l'enfant voulait-elle en venir ? Est-ce qu'elle savait réellement quelque chose ? Ou la fameuse voix du sang, tant exploitée par les dramaturges, aurait-elle parlé en elle ? Emmelina lui avait-elle fait des confidences ? La baronne ne savait rien, sinon que Wilhelmine n'était pas sa fille. Après un moment de silence, employé par M. de Grüber à se remettre un peu de sa stupeur et de son émoi, celui-ci reprit.

— En vérité, Wilhelmine, vous me feriez douter de votre bon sens ! Emmelina était votre mère comme je suis votre père... Elle vous aimait comme une mère.

— Oui, elle était bonne, dit doucement la jeune fille.

— Quelle étrange idée vous a prise ?

— Ce n'est pas une idée... C'est l'instinct... C'est la voix de Dieu... On aime une mère mieux que je n'aimais la pauvre femme que j'ai vu mourir. Le cœur et les entrailles de l'enfant se déchirent à la perte d'une mère, et la mort d'Emmelina m'a à peine tiré quelques larmes.

Le comte haussa les épaules avec un dédain brutal.

(A suivre).

Séoul, que le choléra faisait d'horribles ravages dans la capitale de la Corée. Le nombre des décès était d'environ 500 par jour. La population de Séoul est d'environ 300,000 habitants, dont 200,000 au dedans des murs et 100,000 au dehors.

La gravité de l'épidémie doit surtout être attribuée au manque de précautions des Coréens qui, dans leur ignorance et leur paresse, ne prennent aucune mesure sanitaire ou médicale.

M. DE FREYCINET A TOULOUSE

Toulouse, 28 septembre.

Une délégation de la presse toulousaine s'était rendue à Tessonnières, pour souhaiter la bienvenue à nos confrères de la presse parisienne et étrangère.

A l'arrivée du train de Paris amenant M. de Freycinet, M. Bourgeois, préfet de la Haute-Garonne, M. Gentil, secrétaire général, et M. Landard, préfet du Tarn, sont montés dans le compartiment ministériel.

M. Sellères, sous-préfet de Lavaur, M. le secrétaire général du Tarn et deux conseillers de préfecture étaient aussi venus à Tessonnières, pour saluer M. le président du conseil.

M. de Freycinet avait seulement avec lui : M. Rabel, chef de cabinet au ministère des affaires étrangères, deux attachés et deux sténographes.

Au moment où le train entre en gare de Toulouse, la « Toulousaine » a joué la *Marseillaise*, M. le président du conseil reçoit les souhaits de bienvenue de M. Sirven, maire de Toulouse, qui lui présente, ensuite, dans la salle d'attente, décorée pour la circonstance, les membres de la municipalité et du conseil municipal.

M. le préfet présente aussi quelques hauts fonctionnaires.

Le cortège s'est aussitôt formé.

Un escadron de gendarmerie en ouvrait la marche.

La voiture portant M. de Freycinet venait immédiatement après.

Le président du conseil des ministres avait à côté de lui, le général Hanrion, commandant le 17^e corps d'armée; en face M. Bourgeois, préfet de la Haute-Garonne, et M. Sirven, maire de Toulouse.

Les troupes de la garnison sont échelonnées sur tout le parcours du cortège ministériel.

Elles sont sous le commandement du général Nimes, commandant la 17^e brigade d'artillerie.

Une foule énorme se presse dans les rues; elle acclame avec enthousiasme le passage de M. le président du conseil. Les cris de : Vive la République ! Vive Freycinet ! Vive le Canal des Deux-Mers ! se font entendre, vibrants et souvent répétés.

Les maisons sont pavisées.

M. de Freycinet a déjeuné ce matin, à la préfecture.

Les réceptions officielles ont eu lieu à la préfecture, de 2 h. 1/2 à 3 h. 1/2, avec le cérémonial accoutumé.

Les paroles qu'a prononcées le général Hanrion, en présentant au président du conseil les officiers de la garnison de Toulouse ont été très remarquées et ont produit une vive impression.

« Les officiers du 17^e corps d'armée, a dit en substance le général Hanrion, sont des travailleurs absolument dévoués à la France et au gouvernement de la République. Je réponds de tous les miens comme de moi-même. »

M. de Freycinet a répondu qu'il ne mettait pas en doute la sincérité des sentiments patriotiques qui animent les officiers du 17^e corps, et il a chaleureusement félicité le général Hanrion, pour les progrès remarquables qui, grâce à lui, ont été accomplis dans le corps d'armée dont il a le commandement.

La première visite de M. le président du conseil a été pour les établissements d'enseignement supérieur.

Le président du conseil s'est ensuite rendu à l'école de médecine, brillamment décorée pour la circonstance. Dans la salle des assemblées, étaient déployés les plans de la Faculté de médecine, dont le projet est dû à M. Thillet, architecte du département. M. le recteur et M. le docteur Caubet, directeur de l'école, ont présenté l'économie du vaste projet dont la réalisation est enfin prochaine.

Au Port-Garaud, une manière d'arc de triomphe a été élevé; il est orné de draperies rouges et bleues, et flanqué d'écussons.

La barque officielle est surmontée d'un dôme rouge; des baquettes en font le tour, à l'intérieur. Elle est enjolivée de tentures rouges, de drapeaux et de cordes de buis tressé.

Y prennent place : M. le président du conseil des ministres; MM. le préfet, le maire de Toulouse et toutes les autorités civiles et militaires.

Sur la rive gauche de la Garonne, M. de Freycinet a été reçu par M. Féral, conseiller général du canton Ouest.

Après la cérémonie de la pose de la première pierre du pont Saint-Michel, très rapidement menée, M. de Freycinet est monté en voiture, suivi des autorités qui l'avaient accompagné.

Une foule considérable stationnait sur les allées et

la rue de la République et principalement sur le Pont-Neuf, où le président du conseil a été salué des cris de : « Vive la République ! Vive Freycinet ! »

Après quoi, M. de Freycinet est rentré à l'hôtel de la préfecture.

Il est 7 h. 1/2, lorsque M. de Freycinet, accompagné de M. le maire de Toulouse, entre dans la salle du grand théâtre où doit avoir lieu le banquet.

La musique de l'école d'artillerie, placée dans le petit foyer du premier étage, joue la *Marseillaise*.

M. le président du conseil des ministres est acclamé dès son apparition.

M. Sirven, maire de Toulouse, préside le banquet, il a, à sa droite, M. de Freycinet; à sa gauche, M. le général Hanrion, commandant le 17^e corps d'armée.

A la fin du repas, M. Bourgeois, préfet de la Haute-Garonne, porte un toast à M. le président de la République.

Puis, M. Sirven, maire de Toulouse, prononce un discours et termine par le toast suivant :

« Je bois à M. de Freycinet, président du conseil des ministres, dont la présence est pour nous une promesse d'avenir; à un gage d'union et de concorde pour tous les fils de la patrie républicaine. »

M. Germain, député de la Haute-Garonne, a salué, au nom des républicains du département, M. le président du conseil et lui a, en cette occasion exposé les vœux du département.

M. le président du conseil se lève et prononce le discours suivant, au milieu du plus grand silence :

Discours de M. de Freycinet

Messieurs,

Je n'ai pas l'intention de faire ce que l'on a appelé, par avance et peut-être non sans malice, un grand discours. Ce serait mal finir un banquet charmant. Mais je veux remercier ceux qui m'ont accueilli avec tant de sympathie.

J'ai écouté avec une grande attention les vœux qui m'ont été exposés et par vous, mon cher maire, et par vous, mon cher collègue de la Chambre des députés, mais nos moyens sont limités.

Puisque j'ai la bonne fortune d'être auprès de vous, je vais vous exprimer les sentiments que m'inspire la situation. Un fait domine tout : la confiance inébranlable dans le maintien de la République. Notre République est aujourd'hui plus vivace encore que le premier jour. Nous assistons à la fondation d'un régime définitif, expression dernière des tendances de la Révolution française. (Applaudissements.)

On ne peut lui substituer un autre régime et ceux qui se sont attardés dans les rêves d'une restauration impossible, commencent à comprendre qu'ils ne peuvent servir honnêtement leur pays qu'en se ralliant aux institutions qu'il s'est données. (Applaudissements.)

C'est que le pays, réalisant la parole de M. Thiers : « L'avenir est aux plus sages, » le pays a été sage. Il a su se modérer, et, en dépit de son ardent désir d'amélioration démocratique il a eu la sagesse de proportionner à chaque jour son œuvre.

Je sais qu'il est de mode de dénigrer le gouvernement que l'on a. On dit que la République plétine sur place, que ses finances sont épuisées, que son gouvernement est relâché. Mais il ne faut pas juger un régime sur un laps de quelques semaines.

Songez à ce qui s'est fait depuis 1871 : la frontière refaite, l'instruction répandue à flots, etc., etc. N'est-ce donc rien que cela, messieurs ! En outre, la République nous a donné la liberté. (Applaudissements.)

Il est un second point qui me frappe. Dans tous les rangs du parti républicain, se manifeste un grand besoin d'union et de concorde. Une grande clameur d'apaisement se fait entendre. Vous tous, qui venez de sept à huit départements, vous le savez.

C'est que nous avons touché du doigt cette vérité : il faut nous rallier et ce ne sont jamais les armées victorieuses qui se débattent. (Applaudissements.)

On parle de la séparation du parti républicain en deux fractions opposées. Mais un tel système, pour être pratique sans danger aurait besoin que tous les citoyens reconnussent nos institutions.

Mais il est un troisième parti hostile, qui cherche par tous les moyens à entraver le mécanisme de notre organisation. Tant qu'il existera, tous les républicains doivent s'unir. Il faut que ce pays soit doué comme aucune nation ne peut l'être, pour résister à de telles divisions : l'union s'impose donc. (Vifs applaudissements.)

Ce n'est pas que chaque opinion n'ait le droit de se faire jour. La propagande est libre, mais il y a le programme du parti républicain.

Parmi les questions qui séparent le parti, il faut réserver celles qui divisent trop profondément les républicains. M. Germain indiquait tout à l'heure celles de ces questions qui peuvent recevoir une solution prochaine. Améliorons nos finances, non pas dans le sens des monarchistes qui croient que nous allons à la ruine, alors que la solidité de notre crédit les désespère. (Applaudissements.)

Les questions de production sont changées. Il y a là une difficulté de premier ordre à résoudre : Dans quelle mesure peut-on venir en aide aux populations qui souffrent ?

Quant aux problèmes sociaux, je ne parle pas du socialisme d'Etat, mais je dis que l'Etat a un devoir de tuteur, d'instigateur; il faut préparer de bonnes lois, et considérer que les conditions de travail, comme celles de la production, ont changé. L'heure est venue de rendre la situation

du travailleur moins précaire et de faire cesser les grèves qui ne sont que la manifestation instinctive de ce fait, qu'il y a encore des problèmes non résolus.

Le champ est vaste, vous le voyez, pour le parti républicain.

En ce qui touche la politique extérieure, je crois que l'accord existe, qu'il est même aisé. La France veut sincèrement, résolument et franchement la paix, mais une paix qui n'exige de sacrifice d'aucune sorte. Notre dignité sera sauve et nos droits respectés. (Applaudissements.)

La France ne veut pas abdiquer son rang de grande puissance, mais elle ne doit intervenir que quand ses intérêts sont directement en jeu. Cette résolution et cette attitude modérée et juste nous vaut de réels égards. Non, nous n'abdiquerons pas notre rang de grande puissance et, si les circonstances l'exigeaient, nous serions prêts aux derniers sacrifices. (Chaleureux applaudissements.)

Aux colonies, nous avons assez étendu notre domaine et nous ne devons pas songer à de nouvelles conquêtes. Mais si l'on est maître d'acquiescer, on n'est pas maître d'abandonner. Toute nation qui abandonne s'amoindrit. Il faut organiser nos possessions, les pacifier, les féconder. La tâche est avancée, et elle sera terminée à la satisfaction de la France et de sa dignité. (Sentiments d'adhésion.)

Quant à la politique intérieure, les uns se réclament d'un principe, la liberté; les autres, d'un principe différent, l'autorité.

Mais la divergence n'est pas si grande. L'autorité n'est faite que pour assurer l'exercice de la liberté. Un gouvernement qui consent à laisser relâcher les ressorts de l'autorité, et à être mollement servi par les agents, je ne le conçois pas. Nous avons travaillé dans le but que tous nos agents s'inspirassent de l'esprit qui nous anime; nous n'abandonnerons pas cette tâche.

Sous le rapport de la sécurité publique, la République n'a rien à envier à aucune monarchie. L'esprit des populations a fait beaucoup; elles savent, d'ailleurs, que le gouvernement ferait son devoir en face de tentatives de désordre, si elles essayaient de se manifester. (Applaudissements.)

Tels sont les principes qui nous ont guidés, mes collègues et moi. Pourtant, notre cabinet s'est formé sous de sombres auspices; aucune fée bienfaisante ne s'est penchée sur notre berceau. Mais, nous avons vécu et nous sommes devenus homogènes par la communauté du but.

Le pays a compris nos efforts, qui n'auront pas été vains. Mais le mérite revient au Parlement et à la Chambre qui saura dégager une majorité de son sein.

Je vois ici, côte à côte, des républicains appartenant à des nuances différentes du grand parti démocratique; ils ont banqueté fraternellement, ceci m'inspire un redoublement de confiance dans l'avenir de la République; aussi adjuré-je, une fois encore, tous les amis de la République de se rallier sur un terrain de concorde, de tolérance, d'estime réciproque, de liberté et de progrès.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Nominations. — Notre compatriote, M. H. Caminade, sous-économiste au lycée d'Angoulême, est nommé économiste à l'École normale professionnelle de Voiron (Isère), qui va être inaugurée.

Notre compatriote, M. Rayeur, agrégé d'histoire, est nommé professeur d'histoire (3^e classe) au lycée de Moulins.

Notre compatriote M. Lalaurie, de Montcoq, inspecteur primaire à Cholet, vient d'être nommé directeur à l'École normale d'Angoulême.

M. Lalbie, principal du collège de Ville-neuve-sur-Lot, ancien censeur des études au lycée de Cahors, est nommé principal du collège d'Anney.

C'est à Laval et non pas à Gap que, d'après le *Figaro*, serait nommé notre compatriote, M. Coldefy, évêque de Saint-Denis (à la Réunion).

Instruction publique. — M. Gaston Marty, délégué à titre provisoire dans les fonctions de maître-adjoint à l'École normale de Cahors, est délégué au même titre (ordre des sciences), à l'École normale de Mende.

Instruction primaire. — Par arrêté du 25 septembre 1886, ont été nommées institutrices :

MM^{les} Cournot, à Loubressac; Clamagirand Marie, à Anglars (Lacapelle); Rignoste Joséphine, à Espeyroux.

Marine. — Notre compatriote, M. le comte de Marquessac, commandant l'escadre du Levant, se trouvait ces jours derniers à Alexandrie avec sa frégate la *Victorieuse*. Il a assisté aux fêtes qui ont été données dans cette ville en l'honneur du Sultan.

Petits Carmes. — La rentrée des classes au collège des Petits Carmes est fixée à lundi soir, 4 octobre, pour les pensionnaires, et à mardi matin pour les externes.

Institution Valette (MAISON HENRI IV)

— L'ouverture des cours est fixée au 4 octobre.

L'Institution, depuis sa fondation, a obtenu d'éclatants succès. Ce n'est pas seulement aux brevets de capacité et aux examens pour les diverses administrations que ses élèves ont brillé c'est aussi dans des examens supérieurs et dans les divers baccalauréats. L'établissement est d'ailleurs dans des conditions exceptionnelles de salubrité, et les élèves y sont traités à la fois avec énergie et avec douceur. M. Valette, directeur de l'établissement, est connu depuis longtemps dans le département. Son nom seul serait une garantie suffisante pour le progrès et le succès des élèves.

Des professeurs de musique, de dessin, d'escrime et de gymnastique sont attachés à la maison.

Succès littéraires. — Dernièrement M. Marius Pracy (F. Laroussilhe), obtient à l'Académie littéraire du Midi le titre de Maître ès-littérature, et le premier prix pour chacune de ses deux compositions : *Etude sur Deroulède, Ode à Pasteur*.

Aujourd'hui, c'est l'Académie Champenoise, qui, sur plus de 300 concurrents, lui décerne la médaille de vermeil grand module et le diplôme d'honneur.

Nos félicitations à l'heureux lauréat. Ce sera toujours avec joie que nous enregistrerons de nouveaux succès et que nous les apprendrons à nos lecteurs.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. le docteur Demeaux, chevalier de la Légion d'honneur, ancien conseiller général du canton de Puy-l'Évêque.

M. Demeaux est mort subitement mardi matin. Il était âgé de 73 ans.

Un vapeur. — Lundi, un bateau à vapeur, le premier qui ait navigué sur le Lot, est arrivé à Cahors et s'est amarré dans le bief de Coty en aval du Pont-Neuf.

Il battait pavillon anglais et était monté par quatre touristes, deux messieurs et deux dames. On nous assure que les propriétaires de ce minuscule vapeur sont à la tête d'une exploitation de plomb argentifère dans la Corrèze. Ils ont fait sur leur embarcation le voyage de Capdenac à Cahors, aller et retour, filant 15 kilomètres à l'heure et photographiant sur leur passage, les splendides paysages de notre vallée.

Suicide. — Ces jours derniers, un homme, dont l'identité n'a pu être établie, a été tué par le train 1039, sur la ligne d'Aurillac, au pont de Bataille, à 2 kilomètres 500 de la gare de Figeac. M. le procureur de la République de Figeac, assisté de M. le docteur Fau, ont procédé aux constatations d'usage et ont reconnu que le suicide était manifeste.

Aynac. — Un violent incendie vient de détruire une grange contenant quatre paires de bœufs, une jument et une poichie de deux ans, quatre cent quintaux de foin sec, un tas considérable de bois de construction, tous les ustensiles aratoires du domaine, au préjudice du sieur Despeyroux, propriétaire à Bedel de Seignes.

Ce sinistre se trouve couvert par la compagnie d'assurances, l'*Union*, mais seulement pour une modique valeur.

Les soupçons se portèrent instantanément sur un domestique de la maison, qui venait de quitter le patron dans des cas d'antipathie presque manifestes. Mais ce dernier établit aisément qu'il se trouvait, au moment de l'incendie, à Thègra, où il avait figuré toute la journée. Le pays est dans la consternation.

Récolte de 1886. — Voici, d'après l'*Officiel*, l'état approximatif de la récolte du froment, du méteil et du seigle en 1886 dans le département du Lot.

Froment, superficie enssemencée : 70,000 hectares qui ont produit 480,000 hectolitres de grains pesant 655,200 quintaux métriques.

Méteil, superficie enssemencée : 2,500 hectares qui ont produit 24,700 hectolitres de grains pesant 17,890 quintaux métriques.

Seigle, surface enssemencée : 12,000 hectares qui ont produit 192,000 hectolitres de grains pesant 134,890 quintaux métriques.

La récolte d'avoine est bonne, le maïs a bel aspect, les betteraves, les pommes de terre, les légumineux s'annoncent bien, les noix et les châtaignes font espérer une récolte ordinaire; les fourrages et les tabacs donneront un produit satisfaisant; les vignes américaines sont très belles, mais les vignes françaises sont dans un triste état.

Médecins et pharmaciens. — M. Lockroy, ministre du commerce et de l'industrie, prépare en ce moment deux projets de loi qui

visent une réorganisation depuis longtemps attendue.

Il s'agit, d'une part, de l'exercice de la médecine qui n'est réglé par aucune disposition légale bien précise, et, d'autre part, de l'exercice de la pharmacie.

Plusieurs députés avaient demandé l'abolition des deux classes qui divisent les pharmaciens. On sait, en effet, qu'indépendamment des études qui sont très différentes pour les pharmaciens de première et de deuxième classe, il existe des prérogatives spéciales attachées au grade de pharmacien de première classe.

Ceux-ci, en effet, ont le droit d'exercer leur profession sur tout le territoire français, tandis que les pharmaciens de deuxième classe ne sont nommés que pour un département qu'ils sont tenus de désigner, et en dehors duquel ils ne peuvent s'établir.

De même les pharmaciens experts ne peuvent être pris que parmi les pharmaciens de première classe.

Nous croyons savoir que, malgré le désir exprimé par quelques membres de la Chambre, le ministre du commerce et de l'industrie a maintenu, dans son projet de loi, les deux classes telles qu'elles existent actuellement.

Les deux projets de loi seront déposés sur le bureau de la Chambre dès les premières séances de la prochaine session.

Affaires militaires. — Le ministre de la guerre a décidé, à la date du 21 septembre 1886 :

1° Que les sursis auxquels les engagés conditionnels étudiants en médecine ou en pharmacie ont droit, aux termes de l'article 57 de la loi du 27 juillet 1872, seront renouvelés tant que l'étudiant n'aura pas vingt-quatre ans accomplis ;

2° Qu'à l'expiration de ces sursis les étudiants, alors âgés de vingt-cinq ans, qui, étant reçus docteurs en médecine ou pharmaciens de 1^{re} classe, ou qui, possédant douze inscriptions pour le doctorat, auront subi, avec succès, l'examen d'aptitude prévu par l'article 2 du décret du 5 juin 1883, ou celui prévu par l'article 2 du décret du 10 janvier 1884, seront admis à réaliser leur année d'engagement conditionnel dans un hôpital militaire ou dans un corps de troupe, suivant les conditions déterminées par le règlement du 25 mai 1886.

Toutefois les dispositions des articles 17, 18 et 19 dudit règlement ne leur seront pas applicables. Ils n'auront dans la hiérarchie militaire la position de caporal qu'après six mois de présence effective, et, jusque-là, ils ne toucheront que la solde de simple soldat.

Ceux de ces jeunes gens qui seront dirigés sur un hôpital seront immatriculés, pour ordre, dans le régiment en garnison dans la ville.

3° Que pour bénéficier de ces dispositions, ils devront en faire la demande dans le dernier trimestre de l'année scolaire, et avant le 1^{er} octobre au plus tard, *terme de rigueur*, au directeur du service de santé du corps d'armée dans lequel ils ont signé leur engagement. *Par exception, cette date, cette année, sera reculée au premier novembre.*

Ces engagés conditionnels sont appelés individuellement, pour une année, aux époques que fixera le ministre.

Les soldats d'Afrique. — On sait que le renvoi des hommes de la classe 1881, qui sont en Tunisie, a été fixé au 15 octobre. Voici les dispositions prises pour le rapatriement.

Le paquebot *Moïse* prendra le 8 octobre, à Sfax, les chasseurs à pied ; qui seront dirigés sur Cette par Marseille.

Le paquebot *Ville-de-Barcelone* prendra le 18 octobre, seulement, à la Goulette, le reste des militaires à renvoyer en France, soit 1,050 hommes environ, y compris 120 zouaves armés, de Gabès.

Les bataillons détachés en Algérie et en Tunisie vont être complétés à 500 et à 600 hommes, par suite du départ de la classe 1881.

Les bataillons à compléter appartiennent aux 49^e, 81^e, 100^e, 126^e et 144^e d'infanterie. De plus, les dépôts de chasseurs à pied auront à venir en aide à leur partie active ; s'ils n'ont pas les ressources suffisantes, on puisera dans le 8^e, 18^e et 20^e bataillons.

Faits Divers

Agression contre un chinois. — Lundi soir, vers 10 h., M. Ly-Chanb, attaché à l'ambassade chinoise, rentrait chez lui, place Victor-Hugo. Il était accompagné d'un de ses amis, M. Assin. Près de l'Arc-de-Triomphe, ils furent accostés par un individu qui, sur un ton menaçant, leur demanda l'aumône. Iovité par ces Messieurs à passer son chemin, cet in-

dividu, armé d'un coup de poing américain, se rua sur eux.

Une lutte s'engagea, pendant laquelle les deux étrangers furent grièvement blessés. Ils n'avaient pour toute arme qu'un parapluie. Ils s'en servirent, néanmoins, avec tant d'énergie que l'agresseur, frappé à la tête, eut une sérieuse hémorragie. Des agents survinrent et s'emparèrent du prétendu mendiant. C'est un nommé B... couvreur, âgé de 25 ans. Il a été envoyé au Dépôt.

Une panique à Ajaccio. — Samedi, 2,000 personnes assistaient, dans l'église cathédrale d'Ajaccio, aux obsèques de M. Martinetti, armateur. Soudain, un commencement d'incendie s'étant déclaré, la foule épouvantée s'est précipitée vers l'unique porte ouverte.

La confusion était à son comble. Il y a eu plusieurs blessés. Un vieillard est mort des suites de ses blessures ; une jeune fille est également dans un état éblouissant.

Le crime de Villegailhenc. — Un crime aussi épouvantable que celui de Cahzac, mais qui heureusement n'a pas eu un dénouement aussi déplorable, a été commis la semaine dernière à Villegailhenc (Aude).

Voici les premiers renseignements qui nous parviennent à ce sujet :

M. Fontanier, propriétaire, habite avec une domestique très robuste, âgée de 40 ans, une maison située dans le village. M. Fontanier passe pour posséder de la fortune. Dans la nuit, la domestique ayant cru entendre du bruit dans la chambre voisine de la sienne, s'est levée, a allumé une lampe et s'est dirigée, la lumière à la main, vers le lieu suspect. En entrant, elle s'est trouvée en présence d'un malfaiteur qui s'est précipité sur elle et lui a porté des coups de hachette sur les bras et sur la tête.

Quoique blessée grièvement, la bonne de M. Fontanier a eu la force de crier au secours. En entendant les appels désespérés de sa victime, l'assassin, craignant l'arrivée des voisins, a pris la fuite. La domestique de M. Fontanier croit avoir vu un autre individu s'enfuir avec son meurtrier.

Le parquet a été informé, dans la nuit, du crime qui avait été commis. M. le procureur de la République et M. le juge d'instruction sont partis pour Villegailhenc dès la première heure.

La victime a reçu à la figure une blessure assez grave. Les autres coups qui lui ont été portés à la tête et au bras n'ont pas de gravité. Elle a pu ce matin donner, sur cette affaire, de nombreux détails.

Le vol est le mobile de ce crime.

Les folles croyances. — Il se publie, en ce moment en Angleterre, un travail considérable sur les superstitions de tous les peuples.

On reste, à la vérité, un peu humilié pour notre pauvre humanité lorsqu'on voit quelles étranges conceptions ont pu naître dans des cerveaux d'être pensants !

Un publiciste belge, M. Permentier, vient de traduire une grande partie de ce curieux travail d'enquête sur les croyances actuelles de peuples et de tribus encore sauvages.

Les diverses interprétations des mouvements du soleil et de la lune sont particulièrement curieuses.

Tandis que nous, en général, nous ne croyons plus qu'à la science, — la suprême religion — veut-on savoir quelles étonnantes idées se font encore les peuples primitifs ?

Les Boschimans, dans l'Afrique australe, imaginent que le soleil est un homme qui a le feu en lui et qui se sauve, éperdu, dans l'espace infini.

Une tribu d'Indiens de la Californie a trouvé une explication d'une simplicité extrême pour les phénomènes célestes. Suivant leurs traditions, le monde était jadis plongé dans l'obscurité. En ce temps-là, il arriva que deux oiseaux, le faucon et le coyote, se précipitèrent par mégarde au visage l'un de l'autre. Ils résolurent sagement d'éviter de tels accidents pour l'avenir et ils allumèrent le soleil et la lune pour éclairer le monde.

Pour les Esquimaux, la lune est une jeune fille qui fuit toujours devant son frère, le soleil, qui lui a défiguré le visage en lui jetant des cendres : de là ses taches.

La présence des taches dans la lune a, d'ailleurs, donné lieu à un grand nombre d'explications : certaines tribus du Mexique croient que la lune est un homme et que ses taches lui furent faites par un dieu qui lui lança un lièvre au visage.

Les habitants des îles Andaman estiment que le soleil est la femme de la lune ; ils expliquent la lueur blanche de celle-ci en disant qu'elle se frotte le visage d'argile blanche.

Au contraire, les tribus indigènes de l'Inde font de la lune la femme du soleil : il la coupa en

deux parce qu'elle lui avait été infidèle, mais il voulut bien lui laisser sa clarté dans tout son éclat.

La mort n'est pas l'objet de croyances moins extraordinaires. Les sauvages, en général, croient aux morts violentes, mais ne peuvent croire à la mort naturelle. Elle est, pour eux l'œuvre d'esprits malveillants.

Dans la partie du continent australien qui n'est pas encore civilisée, quand un des hommes d'une tribu vient à mourir de maladie, les sorciers font une enquête pour déterminer par les mouvements des vers et des insectes, dans quelle direction il faut chercher le magicien qui a frappé la mort.

Ces tribus croient aussi que la mort n'existant pas autrefois. Leurs légendes rapportent que le premier homme et la première femme reçurent l'ordre de ne pas s'approcher d'un certain arbre où habitait une chauve-souris. Un jour, la femme, allant chercher du bois, s'approcha de l'arbre, fit foir l'animal et la mort arriva.

Chez les Hottentots, on trouve un mythe très étrange : une femme vint un jour apprendre aux hommes le sommeil ; mais ils oublièrent la recette qu'elle avait donnée, et, se trompant de formule, ils trouvèrent la mort.

Au Bengale, on croit que les hommes étaient d'abord immortels ; il leur était seulement défendu de se baigner dans une certaine mare ; mais un jour, un malheureux oublia cette défense et succomba.

Toutes ces fables nous semblent absurdes, et l'on demeure confondu de l'imagination qui s'est appliquée à inventer tant de chimères.

THÉÂTRE DE CAHORS

M. Saint-Omer, directeur des Tournées Artistiques, nous prie d'annoncer qu'il donnera, le samedi 9 octobre, sur le théâtre de Cahors, une représentation du grand succès des Variétés : **Le fiacre 117**, comédie en 3 actes, de MM. E. de Najac et A. Millaud.

Il n'est besoin, ce nous semble, que de rappeler que cette comédie a obtenu un immense et légitime succès au théâtre des Variétés, pour voir le public cadurcien affluer au théâtre de Cahors.

Bibliographie

La 45^e livraison de la GRANDE ENCYCLOPÉDIE (prix : Un franc), vient de paraître chez les éditeurs H. Lamirault et Co, 61, rue de Rennes, à Paris. Elle contient notamment la fin de l'important article « Analyse », avec une magnifique planche hors texte, en couleurs, représentant le spectre solaire, et un curieux travail historique et politique au mot « Anarchie. »

LA VIGNE AMÉRICAINE et la Viticulture en Europe. Revue publiée par MM. V. Pulliat et J.-E. Robin. Sous la direction de M. J.-E. Planchon. — Sommaire du mois septembre 1886. — Chronique de septembre 1886. V. Pulliat. — Congrès viticole de Bordeaux. G. Bazille. — Le vignoble de l'Hérault jugé par un viticulteur étranger. L. de Malafosse. — Notes sur le Congrès de Bordeaux. J. Leenhardt. — Concours d'appareils à parasitocides à Florence. Guelfo Cavanna. — Le sulfate dans la Bourgogne. A. Bouchard. — Société régionale de viticulture de Lyon. Procès-verbal de la séance du 14 août 1886. — S'adresser à : M. Robin, à Lapeyrouse-Mornay, par Epinouse (Drôme).

LA NATURE, Sommaire du 25 septembre 1886. Curieux effets de la foudre. G. T. — Le papier maché. — Le tremblement de terre des Etats-Unis, du 31 août 1886. — Elévateur hydraulique ou pompe à un seul clapet de MM. du Marais et de la Grée. — Un nouveau cadran de compteur. A. B. — Poissons du Parc Malais. Les Tranchoirs. Les Amphiprions. Maurice Maindron. — La fibre vulcanisée (fin). Yves Guédon. — Le cerf-volant. Théorie du cerf-volant. Un cerf volant gigantesque. X... — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 20 septembre 1886. S. Meunier. — Physique. — Supplément : Boîte aux lettres. — Communications diverses. — Recettes et procédés utiles. — Bulletin météorologique de la semaine. — Bureaux 120, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Voulez-vous être au courant de tout ce qui se dit, de tout ce qui se fait dans le monde scientifique et industriel, suivre les progrès de l'électricité, de la chimie, de l'anthropologie, de l'histoire des animaux et des végétaux, étudier les magnifiques travaux que l'art de l'ingénieur sème à profusion sur notre sol, connaître les nouvelles méthodes et les nouveaux appareils des arts mécaniques et de l'agriculture, parcourir les deux hémisphères à la suite des vaillants explorateurs, être prévenu des expositions et des concours, vous distraire par des jeux et récréations où la science est mise à la portée de tous.

Vous trouverez tout cela dans *Science et Nature*, pour 20 fr. (Paris). 24 fr. (départements), écrit par des spécialistes vulgarisateurs, tels que MM. Hamy, Angot, Chesnel, Henninger, Cunkel, Mangin, Nivoit, etc., et illustré par les meilleurs artistes. Et si vous voulez faire un essai avant de prendre un abonnement, demandez, en envoyant 15 centimes pour l'affranchissement, un numéro spécimen à la librairie J.-B. Baillière et Fils, 10, rue Hautefeuille.

LA POUPEE MODELE

Journal des petites filles
PARIS : 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS : 9 FRANCS.

La *Poupée modèle*, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le *Journal des Demoiselles*, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la *Poupée*, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée que contient chaque numéro, la *Poupée modèle* envoie également un joujou aisé à construire : Figurines à découper et à habiller, — Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures de Modes d'enfants, — Décors de théâtre, petits Acteurs, — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIERY, Directeur du Journal.

ON DEMANDE un garçon de bureau sachant écrire convenablement. — S'adresser au bureau du Journal.

ENTREPOT GÉNÉRAL DE SUCRES cristallisés et autres. — de Maïs. — Raisins secs. LABATUT, 61, rue de la Rousselle, Bordeaux.

PÉRONOSPORA OU MILDEW
L'USINE D'ENCOUDRILLE prépare, au prix de 12 francs les 100 kilos pris en Gare de Gimont (Gers), la

CHAUX CUIVRÉE

Qui permettra aux Propriétaires de traiter préventivement leurs vignes contre le Péronospora ou Mildew (cause de la chute des feuilles).

Cette chaux cuivrée rendue impalpable au moyen de pulvérisateurs et de tamis spéciaux s'emploie, au gré des propriétaires, ou mélangée avec le soufre, comme pour les souffrages ordinaires, ou délayée dans l'eau et alors répandue sur les feuilles comme traitement liquide. Le mélange de soufre et de chaux cuivrée prêt à employer, est livré au prix de 20 francs les 100 kilos.

Adresser les demandes de renseignements au Gérant de l'Usine d'Encoudrille, par Gimont (Gers).

SUCRAGE DES VENDANGES

AUX PROPRIÉTAIRES ET VIGNERONS

M. FOURNIÉ-LAFAGE, épicier, boulevard Gambetta, 46, à Cahors, a l'honneur d'informer MM. les Propriétaires et Vignerons de la région, que M. le Directeur des Contributions indirectes lui a donné l'autorisation d'ouvrir un dépôt de sucres bruts raffinés et cristallisés, destinés au sucrage des vendanges.

En conséquence il livrera (avec la réduction des droits), aux propriétaires et aux vigneron qui en feront la demande, les quantités de sucres dont ils auront l'emploi, avec l'engagement par eux de se conformer aux dispositions édictées par l'administration des Contributions indirectes.

SUCRAGE DES VENDANGES

AUX PROPRIÉTAIRES ET VIGNERONS

Conformément aux dispositions du décret du 22 juillet 1885, M. le Directeur des Contributions Indirectes, nous a donné, comme l'an dernier, l'autorisation d'ouvrir dans nos magasins, situés à Cahors, rue de la Liberté, un dépôt de Sucres destinés au Sufrage des Vendanges.

En conséquence, nous livrerons avec la réduction des droits, aux propriétaires et vigneron qui en feront la demande, les quantités de sucres dont ils auront l'emploi, avec l'engagement par eux, de se conformer aux dispositions édictées par l'administration des Contributions Indirectes.

J. CANGARDEL et FILS.

BOURSE. — Cours du 30 sept.

3 0/0	82 60
3 0/0 amortissable (ancien)	82 05
3 0/0 id. 1884	84 70
4 1/2 0/0 ancien	107 90
4 1/2 0/0 1883	109 10

Dernier cours du 29 sept.

Actions Orléans	1,340 00
Actions Lyon	1,230 00
Obligations Orléans 3 0/0	393 25
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	323 50
Obligations Lombardes (jouissance)	330 50
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	336 00

MAISON DES 100,000 PALETOTS

ROLDES & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habilllements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

Nota. — Pour cause d'agrandissement les magasins et ateliers situés rue de la Liberté n° 11 sont transportés boulevard Gambetta 32 (En face la Mairie).

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénélon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousmelines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

ÉLEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC



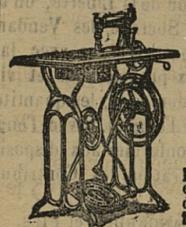
Une invention de portée éminente

protégée par de nombreux brevets en France et à l'étranger

Machine à coudre rotative à deux bobines

de Junker & Ruh

cousant par en haut et par en bas directement de la bobine.



Porte-bobine en miniature contenant une bobine de fil

La machine, montée avec la plus grande précision est d'un décor tout à fait luxueux, elle donne un point à double piqûre d'une beauté parfaite et est d'une indestructibilité hors ligne, extrêmement silencieuse et fort peu soumise à l'usure, car le mécanisme est d'une simplicité vraiment remarquable, ses mouvements étant rotatifs.

La marche est si douce et lestée et le manèment si facile, que cette machine de bonté supérieure et bien plus apathique aux interruptions que toute autre, peut être dirigée par un enfant.

L'aiguille extrêmement courte ne peut jamais se trouver en collision avec la navette, de là une grande économie d'aiguilles.

Chaque machine porte la marque de fabrique déposée et reproduite ci-dessus ainsi que le nom de la fabrique en toutes lettres.

En vente chez : Charles Desprats, Ancienne Maison Cangardel 4^{me} fils aîné, 6 rue de la Liberté, Cahors (Lot).

VIN DE TABLE

Garanti naturel et sans plâtre

A. BACH

CAHORS

Pièce de 225 litres. . . 110 fr.
1/2 pièce de 115 litres. . . 58 fr.
Franco à domicile pour la ville et dans toute l'étendue du département du Lot.

Envoi franco d'échantillons sur demande

Nota. — Les échantillons sont envoyés en double cachetés, afin que l'acheteur puisse à l'arrivée, contrôler la parfaite conformité de l'expédition.

PROPRIÉTÉ D'AGREMENT ET DE RAPPORT

à vendre dans le département du Lot, canton de St-Céré, facile à morceler, nombreuses demandes de parcelles. — Maison de maîtres bien installée, avec dépendances, jardins, terrasses, serre, verger, etc.

Bâtiments d'exploitation. Propriété agricole de premier choix et d'excellent rapport. Occasion rare. Prix du tout : 120,000 fr. S'adresser à M^e FERLU, notaire à St-Céré.

MODES

LE MEILLEUR, LE PLUS BEAU ET LE MOINS CHER DES JOURNAUX DE MODES EST

LA SAISON

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES

25, RUE DE LILLE, 25, A PARIS

paraissant le 1^{er} et le 16 de chaque mois



L'année entière contient environ 2000 magnifiques gravures noires représentant les dernières nouveautés en objets de toilette et petits ouvrages de dames, avec un texte explicatif clair et précis, plus de 200 patrons en grandeur naturelle et au moins 400 dessins de broderie. L'édition de luxe donne, outre ces éléments, 36 belles gravures coloriées dues aux premiers artistes.

Prix d'abonnement affranchissement compris :
un an 6 mois 3 mois
Édition ordinaire 7 fr. 4 fr. 2 fr. 25
Édition de luxe 16 fr. 8 fr. 50 4 fr. 50

Tout abonnement est payable d'avance.
On s'abonne chez tous les libraires et aux bureaux de poste.
Envoi gratuit de numéros spécimens sur demande affranchie adressée à l'Administration du Journal, 25, rue de Lille, à Paris.

Histoire Ancienne de l'Orient

Par François LENORMANT

Continuée par M. Ernest BABELON, attaché au Département des Antiques à la Bibliothèque nationale
Tome I : Les Origines, les Bases et les Empires.
Tome II : Histoire de l'Égypte.
Tome III : Histoire de l'Assyrie et de la Chaldée.
L'ouvrage formera six volumes in-8, illustrés de plus de mille gravures et cartes en noir et en couleur.
Prix de chaque volume : Broché, 18 fr. — Relié, 24 fr.
LES QUATRE PREMIERS VOLUMES SONT EN VENTE. — L'ouvrage sera complet en Mars 1887.
Payable CINQ francs par mois.
Livraison spécimen gratuite envoyée sur demande

LIBRAIRIE CENTRALE DES BEAUX-ARTS, 13, Rue Lafayette, PARIS.

Le propriétaire-gérant, Layton.

RAISINS A BOISSON

ENTREPOT DE RAISINS A BOISSON DE TOUTES SORTES

Thyra, Chesmès, Chypre, Corinthe, Vourla, Denia, Samos, Erikara
Acide Tartrique, Tannin, Alcool, Colorant, Genièvre,
Sucre de Canne, Sucre cristallisé, Sucre de maïs.

Manière sûre et pratique pour fabriquer le vin avec les raisins secs, délivrée gratis sur demande.

SEUL DÉPOT DU VINAIGRE SUPÉRIEUR DE L'ÉTOILE :

COUSTILLAS Jeune, rue de Bordeaux, PÉRIGUEUX.

GRAND ENTREPOT

D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

A. COUDERC

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDON-NEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRAN-SAC : en bouteille 0 fr. 80 ; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS : en bouteille 0 fr. 80 ; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POUQUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER : Noël 0 fr. 40 ; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY : Lardy 0 fr. 70 ; Larbeaud 0 fr. 60 ; Célestins 0 fr. 80 ; G^{de} grille 0 fr. 80 ; Hôpital 0 fr. 80 ; VALS : St-Jean 0 fr. 80 ; Dominique 0 fr. 80 ; Précieuse 0 fr. 80 ; Rigolette 0 fr. 80 ; Amélie 0 fr. 80 ; La Perle 0 fr. 70 ; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées ; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.

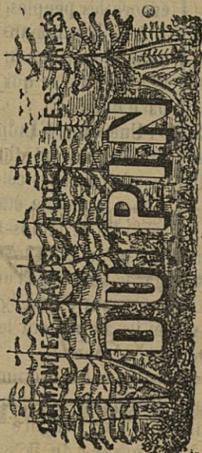
En vente au bureau du Journal.

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

CADRETT DU LOT CADRETT

En vente chez tous les Libraires.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. 25 c. en plus par la poste.



LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR

à l'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE

Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants

PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer

l'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS

dont les Bourgeois de Sèvin font essentiellement

la base.

Il n'est pas et ne peut pas être une imitation de la

GRANDE CHARTREUSE

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

